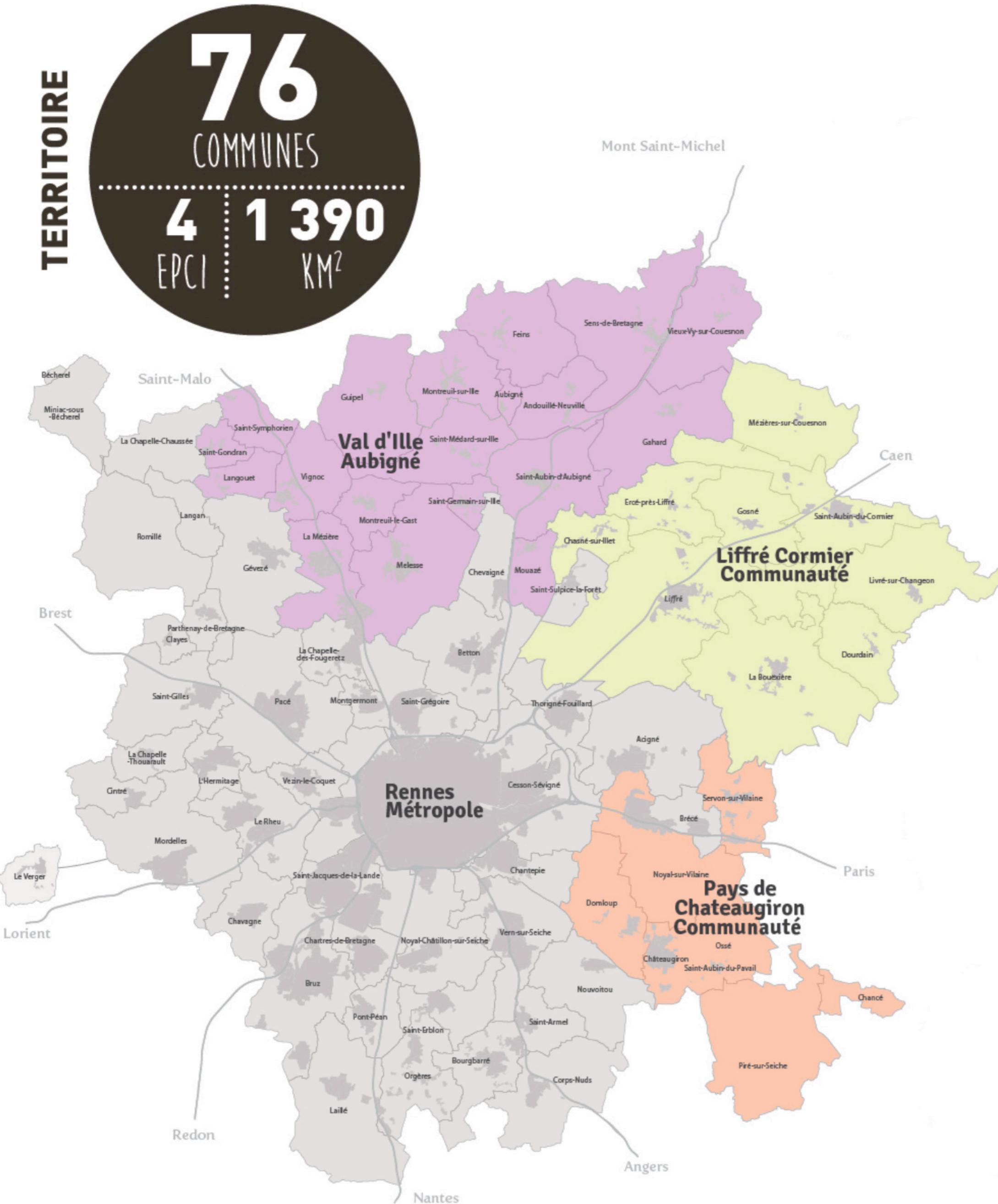


# Bilan d'activités 2022

## TERRITOIRE



## Nos membres



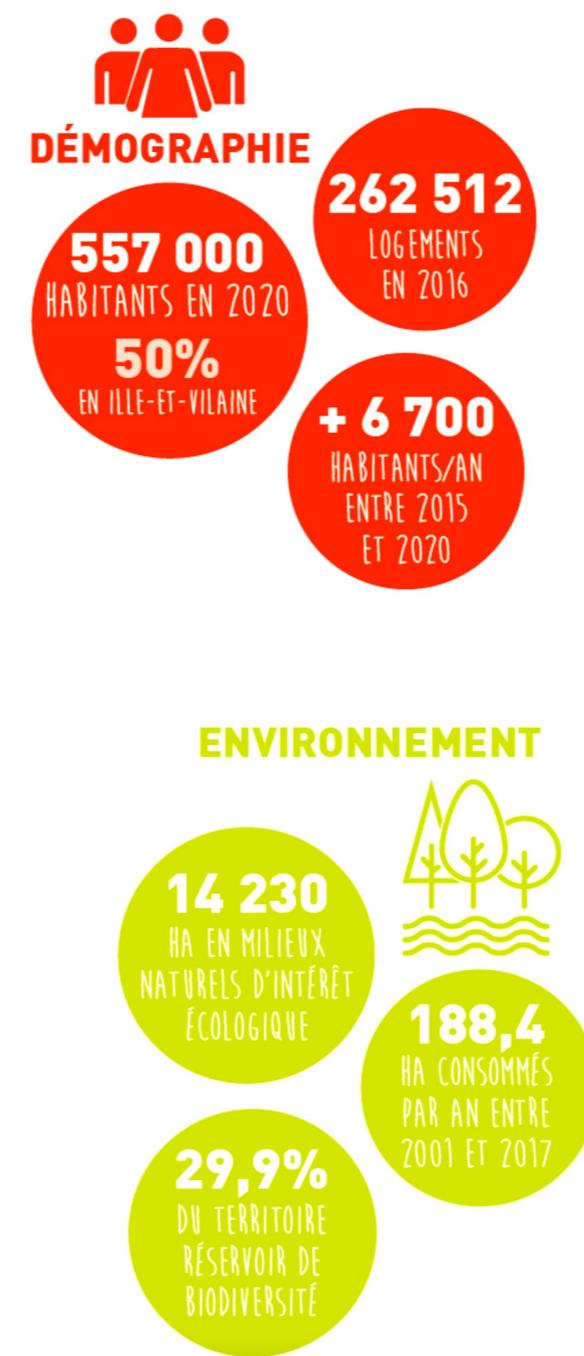
## Nos principaux partenaires



## Le Pays de Rennes, c'est quoi ?

Le Syndicat Mixte du Pays de Rennes a pour objet :

- l'élaboration, la révision, la modification ou toute autre procédure d'évolution du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Rennes ainsi que son suivi,
- toute activité d'études, d'animation, de coordination ou de gestion nécessaire à la mise en œuvre du projet d'aménagement et de développement du Pays,
- la contractualisation avec l'Europe, l'Etat, le Conseil Régional de Bretagne et le Département d'Ille-et-Vilaine, et le cas échéant avec d'autres partenaires, dans le cadre du Contrat de Partenariat et d'autres conventions visant au développement du Pays de Rennes,
- l'appui, le conseil et l'assistance à ses membres, aux communes et partenaires en matière d'aménagement et développement durable et de développement touristique.



## Le Pays de Rennes, ça marche comment ?

- 1 Bureau : règle les affaires courantes et prépare les dossiers qui seront traités au Comité Syndical (10 réunions par an).
- 1 Comité Syndical : définit les orientations et délibère après examen (4 réunions par an).
- 5 Commissions : alimentent le Bureau et assurent le pilotage de certaines actions,
- 1 Équipe technique : propose, met en œuvre, coordonne et conduit les actions du Pays de Rennes.

## Commission SCoT

### Mise en œuvre du SCoT

- Lancement et suivi de l'actualisation des MNIE sur Rennes Métropole
- Publication de deux cahiers d'application
- Analyse et avis sur 2 dossiers de CDAC
- Analyse et avis sur 13 dossiers PLU / PLUi (1 révision allégée de PLU, 4 modifications de PLUi / PLU, 7 modifications simplifiées de PLUi / PLU, 1 mise en compatibilité d'un PLU)

### Evolution du SCoT

- Modification du SCoT n°2 sur la ZACOM Route du Meuble - séquence Nord
- Actualité juridique et incidences pour le SCoT du Pays de Rennes
- Lancement de la révision du SCoT et réflexion sur son contenu
- Réflexion sur la modification du SCoT n°3 portant sur son volet commerce

### Démarches

- Suivi des travaux de l'inter-SCoT : thématique annuelle commerce
- Conférence des SCoT bretons

### Commerce

- Dialogue social : suivi des conférences et échanges avec les parlementaires d'Ille-et-Vilaine (sécurisation accords locaux)
- Restitution de l'étude commerce (acteurs du commerce et élus)
- Finalisation de l'outil de consultation des données commerce
- Procédure à l'encontre de Grand Frais

## Commission Mobilités

- Partage d'informations sur l'avancement des schémas de développement des mobilités vélos des EPCI et du Département 35
- Représentation du Pays de Rennes dans les comités des partenaires de la mobilité des 3 communautés de communes
- Suivi/partage de l'étude TCSP du Pays de Fougères

## Contractualisation

- Gestion/Finalisation des dossiers de demandes de subvention 2014-2020
- Gestion de l'enveloppe transitoire Leader au profit du Syndicat Mixte
- Préparation du Pacte de cohérence régionale et territoriale
- Préparation et dépôt de la candidature Leader 2023-2027

Candidature dont la stratégie de développement local vise le développement rural dans le Pays de Rennes en complémentarité/interdépendance avec le territoire urbain, dans une approche qui prend en compte les ressources et les vulnérabilités pour s'adapter au changement climatique



## Commission Alimentation et Agriculture

### Voyage en Terre Bio

- Candidature à la labellisation de 2 événements Voyage en Terre Bio (à Ercé-près Liffré et à Servon-sur-Vilaine)

### Observatoire de l'agriculture périurbaine

- Engagement des échanges pour faire évoluer l'observatoire suite notamment au recensement agricole 2021
- Présentation première maquette

### L'agriculture et l'alimentation dans le SCoT

- Premières réflexions dans le cadre de la révision du SCoT

### Ce qu'on peut retenir du Programme De la Ferme à l'Ecole 2019-2022

- 22 Ateliers culinaires
- 7 Ateliers mini documentaires
- 39 Ateliers potagers
- 4 Ateliers poulaillers

### Environ 1 000 enfants ont bénéficié d'ateliers dans le cadre du Programme De la Ferme à l'Ecole 2019-2022



## Révision du SCoT



### Un cadre et des enjeux renouvelés

Le SCoT en vigueur a été approuvé en mai 2015, suite à une révision prescrite en octobre 2012. Depuis, le contexte a changé, du fait d'évolutions législatives et réglementaires (loi ALUR de 2014, loi ELAN de 2018 et ses ordonnances, SRADDET breton, loi Climat et Résilience de 2021) et d'enjeux renouvelés (changement climatique, ressources et vulnérabilités, nouveaux modèles d'aménagement, coopérations avec les territoires voisins...).

### Des objectifs forts en matière de sobriété foncière

Parmi ces évolutions, la loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience d'août 2021, dite loi Climat et Résilience, vient introduire des objectifs de sobriété foncière avec effet à la date de promulgation de la loi. Cette évolution majeure du cadre législatif, qui questionne très largement, amène donc à proposer une révision générale du SCoT.

### Un calendrier serré

Le calendrier d'intégration de ces dispositions de réduction de la consommation foncière aux documents d'urbanisme est serré : pour le SCoT, elles doivent être intégrées avant le 21 août 2026, ce qui laisse ensuite un an aux PLUi et PLU pour s'adapter à ces évolutions.

### Une révision du SCoT réalisée en partenariat

La révision du SCoT mobilisera de nombreux partenaires. La maîtrise d'œuvre déléguée sera confiée à l'Audiar, suivant un cahier des charges validé conjointement. Certains travaux et thématiques, quant à eux, nécessiteront le recours à des bureaux d'études extérieurs (évaluation environnementale, étude commerce...). C'est ainsi le cas de thématiques jusqu'alors non traitées par le SCoT (sols, économie circulaire, trame noire, énergie...) mais que les textes invitent à investir. Pour celles-ci, des études et démarches complémentaires seront lancées, suivant des montages encore à déterminer.

## Commission Transitions

### Contrat d'Objectifs Territorial n°2 de "Développement des énergies renouvelables thermiques" (Fonds Chaleur ADEME)

- Pilotage et suivi de la mise en œuvre du COT avec l'ALEC et le SDE 35
- Réalisation de 2 CoTech avec les EPCI et les partenaires
- Organisation de 2 temps d'échanges sur l'approvisionnement en bois énergie du Pays de Rennes en partenariat avec l'ALEC et Fibois Bretagne (septembre et novembre 2022)

### Démarche "Forêt, Bois et Territoires" (FBT)

- Début de la mise en œuvre du programme d'actions : lancement de l'étude "Ressources Bois" et du concours "Mobi' Bois", organisation d'un temps d'échanges avec la SPL Bois EnR de Lorient
- Temps d'échanges politiques et techniques avec les Pays de Brocéliande et des Vallons de Vilaine
- Propositions pour la mise en œuvre de nouvelles actions en lien avec le programme LEADER

### Réflexions autour de la "Méthanisation"

- Visite d'une unité de méthanisation (GAEC du Champ Fleury à Liffré)
- Présentation du projet de Charte "Méthanisation" du SDE 35

### Performance environnementale des projets commerciaux

- Participation à la réalisation du cahier d'application "Des projets commerciaux de qualité" en lien avec la Commission SCoT

### Ce qu'on peut retenir :

- COT 2 : les projets validés par le Comité et/ou la maîtrise d'ouvrage depuis le 01/01/2022 permettent d'ores et déjà d'atteindre 85 % de l'objectif fixé avec l'ADEME (16,2 GWh).
- 45 participants aux 2 temps d'échanges sur l'approvisionnement du Pays en bois énergie.

## Concours d'idées "Mobi' Bois"



Le concours d'idées "Mobi' Bois" pour la "conception de mobilier en bois brut à partir d'essences locales et réalisable en auto-construction" est une des 1ères actions concrètes issue de la démarche "Forêt, Bois et Territoires". Il est réalisé en partenariat avec Fibois Bretagne.

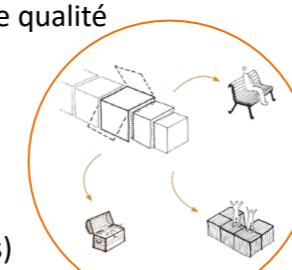
### 4 Objectifs

- Diffuser une culture bois auprès des collectivités mais aussi des habitants
- Valoriser les ressources renouvelables locales ainsi que les acteurs de la filière bois
- Faciliter l'accès au plus grand nombre à du mobilier de qualité (ergonomie, conception, durabilité, rusticité)
- Participer à la mise en place d'un modèle d'économie circulaire locale



### 4 équipes de concepteurs retenues et 1 lauréat

- Juliette Martin / Marion Chapon / Léo Chavet (Rennes)
- Collectif Les animé.e.s (Rennes)
- Un Poisson Pilote / Gaëtane Mercier (Rennes)
- Lycée E. Freyssinet (Saint-Brieuc)



### Calendrier

- Lancement du concours : 21 juin 2022
- Sélection des équipes : 14 octobre 2022
- Remise des projets : 31 janvier 2023
- Jury et choix du projet lauréat : 28 février 2023
- Ateliers de fabrication du mobilier : mars-avril 2023



## Commission Tourisme

### Accompagnement des territoires et des acteurs dans le développement des sites touristiques identifiés au SCoT (structuration, qualification, promotion)

- Suivi de la mise en œuvre du schéma d'accueil en Forêt de Rennes
- Conseil et accompagnement des EPCI/Communes sur le développement de leurs projets touristiques
- Édition du coffret "balades en Pays de Rennes" (suivi de la révision graphique...)
- Accompagnement des EPCI à la création/aménagement d'itinéraires vélo loisirs en articulation avec les schémas directeurs cyclables des EPCI
- Labellisation Accueil Vélo

### Destination Rennes et les Portes de Bretagne

Co-coordination générale de la Destination et de sa stratégie intégrée de développement touristique :

- Accompagnement et animation
- Suivi et bilan de la mise en œuvre des projets structurants liés aux thématiques prioritaires : patrimoine médiéval, création artistique contemporaine, tourisme fluvial et itinérance nautique
- Lancement de la nouvelle thématique transversale sur « l'itinérance cyclable »
- Suivi du dispositif Aide Covid 19 – "Accompagner l'adaptation des modèles économiques et la commercialisation de l'offre à l'échelle des Destinations touristiques"
- Pilotage et suivi de la mise en œuvre de la stratégie marketing partagée

### Suivi et/ou participation aux projets stratégiques et opérationnels (EPCI, Pays et Supra)

#### Ce qu'on peut retenir :

- Participation aux ateliers de co-construction du service tourisme de la région Bretagne pour l'élaboration du plan d'actions 2023-2025 de la Destination touristique Rennes et les Portes de Bretagne axés autour des enjeux d'identités et de transitions.



## Rédition du coffret "Balades Familiales en Pays de Rennes"



Ce coffret des balades du Pays de Rennes présente une sélection de 54 itinéraires de moins de 10 km, adaptés à un public familial.

### Objectif

Valorisation des attraits naturels et patrimoniaux de l'ensemble des communes du Pays de Rennes auprès des habitants, des excursionnistes et des touristes.

### Principaux critères retenus par la Commission Tourisme et la Fédération Française de Randonnées Pédestre

Chaque itinéraire a été sélectionné par les communes selon les critères suivants :

- Balisage aux normes recommandées par la Charte de balisage de la Fédération Française de Randonnée Pédestre et entretenu
- Part de revêtement goudron inférieure à 40%
- Point de départ et d'arrivée de l'itinéraire à proximité d'un parking
- Circuit sécurisé
- Équipements de confort de type WC, table de pique nique, bancs...
- Intérêt touristique ou au moins une curiosité locale :
  - Sites naturels préservés ou remarquables
  - Découverte de patrimoines bâtis, petits patrimoines, point de vue
  - Aller à la rencontre des producteurs locaux

### Impression et vente

2 500 exemplaires des coffrets ont été imprimés. Ils sont répartis entre les 4 EPCI du Pays de Rennes selon les commandes réalisées par les structures. Le prix de vente auprès des EPCI, des communes et des revendeurs est de 6 € (prix coutant) et de 9 € pour les particuliers.